Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260909-2026090902-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE de LA NOË BLANCHE
35470

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 09 septembre à 19 heures,

Le Conseil municipal de la commune de La Noë-Blanche dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Frédéric MARTIN, Maire.**

Date de convocation : 02/09/2026

PRESENTS	F. MARTIN, S. AUBRY, J. LIBEAU, A. BRIEUC, T. LUCO, M. AUBRY, A. BILY, P. LEGAY, V. LEGENDRE, F. NOURRY
ABSENTS EXCUSES	L. ADVIS GAETE, E. BLIN, R. DECOUT, S. FOULON, N. MONVOISIN
ABSENTS	
PROCURATION	L. ADVIS GAETE à S. AUBRY, E. BLIN à J. LIBEAU, R. DECOUT à T. LUCO, S. FOULON à F. MARTIN, N. MONVOISIN à F. NOURRY

Nombre de conseillers	Points
En exercice	15
Présents	10
Votants	15

Mme AUBRY Sophie a été élue secrétaire de séance.

2 ■ Finances – Budget commune – Décision modificative n°3 du budget principal
Sections de fonctionnement et d'investissement

Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

Vu la délibération n°2 du 18 septembre 2023 concernant l'adoption de la nomenclature budgétaire M57,

Monsieur Julien LIBEAU, Adjoint aux finances, informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'envisager une décision modificative.

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502024-20260909-2026090902-DE

Opérations réelles					
Dépenses Fonctionnement			**Recettes Fonctionnement**		
TOTAL		**+ 0 €**	**TOTAL**		**+ 0 €**
Dépenses d'Investissement			**Recettes Investissement**		
	Compte 1641	+ 9 577,88 €		Compte 1641	+209 903,88€
OP 23	Compte 203	+ 11 520,00 €			
OP 23	Compte 2151	+60 000,00 €	OP 23	Compte 13241	+ 33 197,00€
OP 24	Compte 2157	+50 000,00 €	OP 62	Compte 1313	+ 17 000,00€
OP 24	Compte 2156	+16 197,00 €	OP 71	Compte 1313	-112 772,00€
OP 68	Compte 203	+20 000,00 €	OP 71	Compte 1345	+ 34 331,00€
OP 71	Compte 231	- 58 000,00 €			
OP 75	Compte 231	+10 137,00 €			
OP 77	Compte 231	+62 228,00 €			
TOTAL		**181 659,88 €**	**TOTAL**		**181 659,88€**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Julien LIBEAU, Adjoint aux finances, Monsieur le Maire propose de valider la décision modificative budgétaire n° 3 comme énoncée ci-dessus :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

Voix POUR	ABSTENTION	Voix CONTRE
15	0	0

- de valider la décision modificative n°3 pour les sections de fonctionnement et d'investissement telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Sophie AUBRY

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Frédéric MARTIN